Promouvoir le tourisme durable dans les Outre-mer

VIE DE L'ASSEMBLÉE

PUBLIÉE LE 11/03/2016

Saisine liée : PROMOUVOIR LE TOURISME DURABLE DANS LES OUTRE-MER

Une nouvelle saisine de la délégation à l'Outre-mer

En 2014, la France a conservé sa position de première destination touristique mondiale avec 83,7 millions de touristes étrangers accueillis devant les États-Unis, l'Espagne et la Chine. Pour autant, elle reste confrontée à une concurrence très forte dans un contexte d'explosion de la demande mondiale ; d'ici à 2030, selon les prévisions de l'Organisation mondiale du tourisme, le nombre de touristes dans le monde doublerait, passant d'un milliard à 1,8 milliard.

Dans ce contexte, les Outre-mer doivent faire face au paradoxe suivant. Alors qu'ils bénéficient d'atouts très forts (biodiversité exceptionnelle, richesse culturelle et humaine, situation climatique et géographique, cadre sanitaire et sécuritaire favorable, infrastructures développées notamment publiques) faisant du tourisme un secteur structurant des économies locales, les territoires ultramarins rencontrent depuis plusieurs années des difficultés importantes qui remettent en cause leur modèle touristique actuel. Confronté à une concurrence régionale exacerbée, insuffisamment ciblé, caractérisé par des établissements vieillissants et fragiles financièrement, le tourisme ultramarin souffre de la difficulté à défendre ses avantages comparatifs et ne parvient pas à absorber une partie de la croissance des flux mondiaux de touristes. Certaines destinations de l'Outre-mer sont en effet assez mal insérées dans les logiques touristiques de leur environnement régional : les flux touristiques proviennent essentiellement de la France métropolitaine et les possibilités de flux régionaux sont peu exploitées.

La question du développement touristique à mettre en œuvre et son adaptation aux nombreuses spécificités de chacun des Outre-mer est posée. L'enjeu est celui du développement d'un tourisme durable, c'est- à-dire supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales. Plus précisément, les questions liées à la diversification de l'offre et des pratiques touristiques sont cruciales pour renouveler l'image de marque du tourisme ultramarin.

Il s'agit en particulier de réduire la pression sur les écosystèmes, d'améliorer le positionnement concurrentiel et de favoriser l'adhésion des populations à ces nouveaux modèles de développement. En ce sens, les dimensions patrimoniale et culturelle méritent d'être revisitées, avec une large implication des populations locales ; il s'agit d'aller au-delà des classiques clichés accolés à ces territoires et souvent peu appréciés localement. En outre, la prise en compte de la révolution du numérique dans la définition d'une offre plus ciblée aux réalités ultramarines, en phase avec les attentes des populations locales et adaptée à l'évolution constante de la demande constitue un autre enjeu de taille étant donné l'éloignement et l'isolement de nos territoires ultramarins. L'étude de la délégation dressera un état des lieux du tourisme sous toutes ses formes dans les différents territoires ultramarins, identifiera les principaux acteurs et leurs rôles respectifs, les

dispositifs en place, afin de répondre aux principaux enjeux du tourisme durable dans une vision ambitieuse prenant en compte les problématiques de compétitivité, de dialogue social et de formation.

Cette étude pourra examiner les recommandations que le CESE avait élaborées sur le tourisme dans les Outre-mer dans deux précédents avis. Elle pourra aussi s'appuyer sur les conclusions des Assises du tourisme de 2014 au cours desquelles le gouvernement a pris 30 mesures concrètes afin de promouvoir le tourisme. Elle pourra enfin tirer parti des 27 mesures pour 2020 en faveur des destinations d'Outre-mer annoncées en juillet 2015. Parmi ces mesures figure la nécessité de « prendre en compte les exigences du tourisme durable ».

Les Nations-Unies ont décrété que 2017 serait l'année du tourisme durable. L'étude de la délégation à l'Outre-mer pourrait contribuer à la préparation de cette année internationale.

© - copyright CESE - Mai 2024